

Un point de départ : l'apprenant et sa parole

En MNLE, le pouvoir-dire conditionne le pouvoir-écrire qui est l'ancrage du pouvoir-lire. Au début est une parole. Mais non pas celle du formateur, celle de l'apprenant. Pourquoi ?

● Parce qu'il est bien souvent nécessaire de restaurer l'estime de soi – de se sentir digne d'intérêt.

● Parce qu'on ne peut démarrer l'apprentissage avec l'apprenant illettré qu'à certaines conditions : le redynamiser, l'amener à oser s'exprimer et à oser communiquer.

● Parce que « c'est en se référant à sa propre expérience qu'on peut donner du sens à celle d'autrui.¹ »

● « C'est parce qu'on a fait des expériences, qu'on a envie de les transmettre, de les partager avec les autres, qu'on se sent *signifiant*. C'est tout le processus d'échange qui est en jeu.² »

● « Quand on est incapable de s'exprimer, quand on a peur de soi, on est tellement pris par ses propres conflits qu'on n'est pas du tout ouvert, pas du tout disponible pour ce que les autres disent ou écrivent.³ »

Solliciter l'expression de la personne, c'est faire émerger ses expériences, ses émotions, ses craintes, ses rêves, ses joies. Pour cela, il faut un climat d'accueil, d'écoute, d'échange avec le formateur, ou avec le groupe.

Au début, les témoignages sont difficiles, puis, petit à petit, grâce à ceux des autres ou grâce à la confiance qu'il accorde à son formateur, l'apprenant se risque à exprimer tel ou tel événement vécu.

Alors, il prend conscience, suite à l'intérêt qu'il a suscité, qu'il peut transmettre des choses. Il expérimente le plaisir que procure la communication. Valorisé par l'accueil fait à sa parole, il a de plus en plus envie de s'exprimer.

Du même coup, il devient capable de s'intéresser à ce que disent et écrivent les autres. Il se vit comme une personne digne d'intérêt, porteuse de sens et

Extrait de l'ouvrage de Danielle DE KEYZER,
LA METHODE NATURELLE DE LECTURE ECRITURE (MNLE),
APPRENDRE A LIRE ET A ECRIRE A L'AGE ADULTE,
éditions Retz, 1999

c'est là que commence la reconstruction de l'estime de soi ; même minime au début, elle suffit à amorcer la compétence.

Ces « histoires de vie » que chacun raconte ont un double rôle. Elles donnent d'abord à leur auteur le moyen de **se valoriser**, elles lui confèrent un moment de pouvoir au sein du groupe : pouvoir de la parole qui est une source de plaisir. Et de plus, on s'aperçoit, après quelques histoires racontées aux autres, qu'ils deviennent **meilleurs énonciateurs**, de plus en plus précis. On note qu'ils ont enregistré plus de détails, qu'ils maîtrisent mieux l'ordre chronologique de leur histoire. Ils vivent plus intensément certains événements, savourant par avance le plaisir de les communiquer.

Ceci est vrai pour les personnes, immigrées ou non, ne disposant que de possibilités d'expression orale limitées. Pour elles, comme pour bon nombre d'apprenants, cela implique un travail complémentaire sur l'oral, ce qui renvoie bien sûr aux méthodes spécifiques d'enrichissement des compétences orales.

Cependant, dès que l'apprenant peut se faire comprendre, même si la syntaxe est approximative et le vocabulaire limité, il est souhaitable d'entreprendre l'apprentissage de la lecture-écriture. La reformulation de ses messages avec l'aide du formateur et leur utilisation continue comme textes références constituent une imprégnation et un ancrage du français correct.

Nous gardons trace des histoires qui ont déclenché l'intérêt afin de constituer la mémoire du groupe.

À titre individuel, nous gardons aussi la trace de chaque histoire. Ces histoires sont rassemblées dans un recueil personnel et constituent un matériau de langue écrite, objet d'apprentissage : ces textes, travaillés, observés, sources de références sont en quelque sorte « **le dictionnaire vivant** » de l'apprenant. Ce recueil est investi de sens et d'affectivité. Chacun a ainsi sa mémoire biographique.

Le formateur part du vécu de l'apprenant

En donnant la parole à l'apprenant, dans un climat d'écoute, la MNLE favorise son aptitude à s'exprimer, à communiquer, et elle prend aussi en compte son affectivité. Elle propose des activités de lecture et d'écriture dont le sens concerne directement l'individu. Ces activités permettent de donner au savoir et à l'apprentissage une résonance avec ses intérêts. Dès ses premières rencontres avec l'écrit, l'apprenant se place en situation de quête de sens et de production de sens ; les propositions de lecture et d'écriture sont liées à sa vie. **En MNLE, lire et produire de l'écrit sont indissociables.**

Pas de manuel de type scolaire (méthode de lecture) mais des textes tels que : récits des événements marquants vécus par l'apprenant et dont il aime garder trace, auxquels on ajoute petit à petit des écrits à découvrir (publicités, affiches, articles de journaux, documentation, récits de fiction, notices d'information...).

Extrait de l'ouvrage de Danielle DE KEYZER,
LA METHODE NATURELLE DE LECTURE ECRITURE (MNLE),
APPRENDRE A LIRE ET A ECRIRE A L'AGE ADULTE,
éditions Retz, 1999